

**Participants : Marie-Agnès Tabard – Gaëlle Paulin – Marie-Madeleine Gérard
Didier Robert – Laurent Mercier – Patrice Lepissier – Jean-Pierre Champclaux
Sébastien Birou – +3 personnes venant découvrir les travaux de BVC**

**Prochaine Réunion le :
Vendredi 12-10-2018**

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion, ouverte à tous, s'est tenue en présence de 11 membres de l'Association, autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour sur la réunion avec le Maire - Communication et Informations diverses - Forum des Association - Foire Bio - Questions Diverses 		
	<p>Réunion Mairie / BVC avec présence du Maire</p> <p>Pour avancer dans les travaux concernant le Réseau Cyclable Briviste il était nécessaire d'avoir l'arbitrage du Maire pour certains points Compte-rendu de cette réunion en annexe</p> <p><i>2 réunions prévues :</i> <i>réunion Mensuelle le 03/10/2018 à 16h00</i> <i>réunion Agglo le 04/10/2018 à 14h00 (Didier)</i></p>	<p>Didier Gilles M-Agnès Patrice</p>	<p>Info</p>
	<p>Communication</p> <p>Notre Communication est basée sur un principe affirmé dans nos Statuts "Prôner un partage harmonieux de la rue entre tous les usagers et notamment faciliter, sécuriser, et développer la circulation des cyclistes" à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager la rue avec les automobilistes et les piétons en gardant à l'esprit que les Cyclistes ne sont pas des Sous-Usagers de la route et que le vélo est véritablement un "Moyen de Transport qui, aujourd'hui, ne peut plus être assimilé exclusivement à la promenade et aux loisirs - Le respect des Règles définies par le Code de la Route qui sont la base de la circulation en Sécurité pour chacun et ceci, en toute Convivialité pour que le plus grand nombre puisse se déplacer à vélo sans appréhension. 	<p>Didier</p>	
	<p>Idée est retenue de faire confectionner des "clips vidéo" par un organisme tel que la classe cinéma du Lycée d'Arsonval par exemple. Le projet devra répondre toutefois à certains critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sans écarter l'humour qui peut-être une approche ne pas tomber dans la "franche rigolade" qui ferait perdre de la crédibilité et du sérieux au sujet (nous parlons quand même de 170 morts par an) - Avoir au moins un commencement de diffusion pour Janvier 2019 même si la totalité du projet peut s'étaler jusqu'en Juin 2019 - BVC ne possède pas de budget pour financer une telle opération. (l'idée d'une subvention Mairie ne peut être retenue dès lors que la Municipalité met son Service Communication à notre disposition pour ce type de démarche) <p><i>Patrice, qui s'occupe désormais (et parfaitement) de notre Communication et initiateur de cette idée, est donc chargé de ce projet et en assurera la mise en œuvre.</i></p>	<p>Patrice</p>	

	<p>Forum des Associations</p> <p>Date : Dimanche 23 septembre 2018 de 10h00 à 18h00 à l'Espace des 3 Provinces Un stand Brive Ville Cyclable sera présent à cette manifestation. Le Président sera sur place toute la journée. Si des personnes ont des disponibilités (par tranche de 2h00 par exemple) qu'elles le fassent savoir par mail.</p> <p><i>Didier, qui a tous les éléments chez lui, ira préparer le stand samedi 22/09/2018 après-midi. Marie-Agnès, si elle peut se libérer, est attendue pour 9h00 dimanche afin d'assister le Président pour la présentation à la Presse avant l'ouverture au public</i></p>	<p>Didier</p>	
	<p>Foire Bio</p> <p>- Cette manifestation a lieu le même jour soit le 23 septembre 2018 de 10h00 à 18h00 à la Halle Georges Brassens - Il y aura le Cyclo-Manège au Marché Bio Si vous avez des disponibilité (il s'agit surtout de pédaler) n'hésitez pas à passer proposer vos services</p> <p><i>Laurent et Sébastien ont vu avec Marie-Agnès en séance pour le montage et le démontage du Cyclo-Manège</i></p>	<p>M-Agnès</p>	
	<p>Questions Diverses : Veille</p> <p>La veille est le signalement de toutes les imperfections qui entravent la circulation Confortable et en Sécurité des cyclistes Tout un chacun peut transmettre par mail (brive.villecyclable@laposte.net ou mail du site) la nature des défauts constatés. Bien localiser le défaut (une photo est la bienvenue) Si nécessaire BVC créera un mail spécial pour ce recueil</p> <p><i>BVC finalisera la demande en créant une fiche. Celle-ci sera transmise aux Services Technique qui en assurera la planification. (voir exemple en Annexe) BVC s'assurera, lors des réunions Mairie / BVC de l'avancement du planning</i></p>	<p>Didier</p>	
	<p>Questions Diverses : Avenue de Paris :</p> <p>Déplacements des cyclistes périlleux sur cet axe (impossibilité aux voitures de les doubler sans les serrer contre le trottoir) Cette portion de voie fait 225m du feu du tunnel au pont Cardinal La circulation aux heures de pointe est très dense avec une vitesse très faible. La distance entre la fin du gendarme couché et le feu (ou Zone 30 s'il est au vert puis Zone 20) est de 200m (soit une différence de 10s !). Il n'y a donc aucune gêne à limiter cette portion de voie à 30 Km/h. Il est tout aussi intéressant de se pencher sur la sortie cycliste de la rue Toulzac et de la manière d'aller de ce point au carrefour Ave de Paris / Ave du 14 juillet (demande en cours auprès de la Mairie)</p> <p><i>Après réfection des allées des Tillieuls et Antoine Bos le passage des cyclistes par ces voies pour rejoindre le pont Cardinal fait faire un "détour" de 90m soit 22 secondes à 15 Km/h.</i></p>	<p>Didier Gilles M-Agnès Patrice</p>	

	<p>Questions Diverses : Avenue Jacques & Bernadette Chirac</p> <p>Les personnes présentes (de même que la Presse) font état d'une mauvaise perception de l'aménagement cycliste effectué lors de la réfection de cette avenue. Ils n'ont pas tout à fait tort. La signalisation implantée de même que la communication municipale laissent à penser que les cyclistes roulent sur un trottoir (ce qui est formellement interdit) Il est urgent de mettre en oeuvre les modifications de signalisation proposées par BVC (même si certaines ont déjà été effectuées : pictogrammes cyclistes au droit des passages piétons) Communiquer sur les modalités de circulation sur cette portion cyclable Faire évacuer prestement les véhicules y stationnant (surtout sur Malemort)</p> <p><i>BVC, avait proposé d'autres solutions plus conventionnelles mais qui n'ont pas été retenues. Malgré tout si les actions correctives sur la nature de la circulation cycliste sont faites, cette voie permet de se déplacer du Rond point du cinéma CGR à Géant à l'écart de la circulation automobile.</i></p>	<p>Didier Gilles M-Agnès Patrice</p>	
	<p>Questions Diverses : Sorties Cyclistes</p> <p>BVC envisage de proposer des sorties d'accompagnement aux cyclistes voulant acquérir de l'expérience dans le déplacement urbain à vélo. Les modalités pourraient être les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fréquence d'un ou deux dimanche par mois suivant le nombre d'inscriptions - Horaires de 10h00 à 11h30 - Rappel rapide des principes de Sécurité et des panneaux du Code de la Route (il y en a 5) - Circuit à vélo pour une mise en pratique immédiate et conseils en matière de déplacements cyclistes urbains - Sauf à avoir de nombreux membre de BVC pour faire plusieurs groupes, il est nécessaire de procéder par inscription pour constituer des groupes d'une dizaine de participants afin d'avoir du temps pour que chacun puisse obtenir des réponses concrètes aux questions qu'il (ou elle) se pose. <p><i>Si vous êtes intéressés par cette démarche, merci de vous inscrire sur notre mail ou par le mail du site :</i> <i>La première sortie serait le dimanche 14 octobre 2018</i> <i>Ces sorties se voudront être évolutives et s'adapter aux différents niveaux d'expérience et/ou de situation géographique des participants.</i></p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de fermeture de la deuxième porte - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h15 	<p>Didier</p>	<p>S37</p>



partager la rue
BRIVEVILLE CYCLABLE

RÉUNION

MAIRIE / BVC

Relevé de Décisions

Date : 09/07/2018 de 18h00 à 19h30

Maison Municipale des Sports
8, Avenue André Jalinat
19100 Brive-la-Gaillarde
05 55 24 17 73 // 06 51 92 82 41
brive.villecyclable@laposte.net
www.brivevillecyclable.org

Participants : Frédéric Soulier – Jean-Pierre Vernat – Véronique Trillot
Gilles Denecker – Didier Robert – Patrice Lepissier

Prochaine Réunion le :
À déterminer

Responsable	Objet – Sujet Traité	Délais <i>Origine</i> Nouveau	État
	<p>Motivation de la demande de BVC d'une rencontre avec Monsieur le Maire</p> <p>Partage Convivial et Sécurisé des voies de circulation avec les Automobilistes, les Cyclistes et les Piétons.</p> <p>Affirmer que les cyclistes ne sont pas des sous-usagers.</p> <p><i>Un cycliste doit être considéré comme ayant une emprise sur la largeur de la chaussée de 2,1m (0,5m - écart % véhicules en stationnement + 0,6m - largeur du cycliste au guidon + 1m distance de sécurité en ville pour doubler ou croiser)</i></p>		
	<p>Baromètre des villes cyclables qui fait apparaître les besoins des cyclistes Brivistes :</p> <p>Réseau Sécurisé, Continu, Balisé et Entretenu</p> <p>Stationnements sécurisés et de longue durée</p> <p>Communication sur les Règles de Circulation Cyclistes, Véhicules Motorisés, Piétons</p>		
	<p>Déterminer un principe de vitesse de circulation</p> <p>Sur les Axes Structurant</p> <p>Dans les Zones Pavillonnaires</p>		
	<p>Les réunions Mairie / BCV</p> <p>Elles reprendront en septembre avec comme participants :</p> <p>Cyril Granet (Communication) en fonction de l'ordre du jour</p> <p>Olivier Nicaud - Véronique Trillot - Régis Broyer - Benoît Delmas (Services Techniques)</p> <p>Jean-Pierre Vernat (Municipalité)</p> <p>Didier Robert - Gilles Denecker - Marie-Agnès Tabard - Patrice Lepissier (BVC)</p> <p><i>Ces réunions seront programmées mensuellement</i></p> <p><i>Suivant le principe : Sujet – Responsable – Délai afin de déboucher sur des plans d'actions concrets et planifiables</i></p>		

Participants : Frédéric Soulier – Jean-Pierre Vernat – Véronique Trillot
Gilles Denecker – Didier Robert – Patrice Lepissier

Prochaine Réunion le :
À déterminer

Responsable	Objet – Sujet Traité	Délais <i>Origine</i> Nouveau	État
	<p>Attache-vélos devant les écoles</p> <p>Suite à une demande faite par BVC, un plan d'action détaillé est présenté La mise en place sera effectuée pour la rentrée des classes en septembre Certains emplacements nécessitent la suppression de place de stationnement et doivent être discutées avec les Quartiers concernés.</p> <p><i>La maternelle du pont Cardinal sera traitée lors du réaménagement du carrefour Cariven</i></p>		
	<p>Chargé de Mission</p> <p>Sera désigné en septembre BVC rappelle sa volonté d'exprimer les besoins des cyclistes Brivistes Travail avec le Chargé de Mission pour une recherche de la Méthode La Municipalité procédant aux arbitrages</p> <p><i>La Communication, en dehors du périmètre de la mission, sera traitée avec les acteurs internes de la Municipalité</i></p>		
	<p>Schéma Directeur</p> <p>Le principe de la détermination d'Axes Structurants restant à 50 Km/h et les quartiers pavillonnaires en Zone 30 est validé par Monsieur le Maire et sera donc notre base de travail</p> <p><i>Pour les Zones 30, mettre en avant les bénéfices sur la sécurité du partage de chaussée et la quiétude des riverains.</i></p>		
	<p>Problème de tenue de la peinture</p> <p>Voir la possibilité soit de qualité de peinture qui tient mieux dans le temps soit de résines anti-dérapantes Regarder aussi la possibilité de peinture couleur pour les pictogrammes ou pour les points dangereux</p> <p><i>La finalité étant que tous les usagers soient bien conscients de la présence de cyclistes circulant sur la chaussée</i></p>		



partager la rue
BRIVEVILLE CYCLABLE

RÉUNION MAIRIE / BVC Relevé de Décisions

Date : 09/07/2018 de 18h00 à 19h30

Maison Municipale des Sports
8, Avenue André Jalinat
19100 Brive-la-Gaillarde
05 55 24 17 73 // 06 51 92 82 41
brive.villecyclable@laposte.net
www.brivevillecyclable.org

Participants : Frédéric Soulier – Jean-Pierre Vernat – Véronique Trillot
Gilles Denecker – Didier Robert – Patrice Lepissier

Prochaine Réunion le :
À déterminer

Responsable

Objet – Sujet Traité

Délais
Origine
Nouveau

État

Il est demandé par BVC d'avoir un échange avec la Police Municipale
En septembre sera organisée une entrevue après avis de Mme Eyssartier

Veille

Possibilité d'utiliser l'application « Brive en Poche »
Pour les problèmes spécifiques et techniques cyclistes signalés par BVC préférer des échanges directs avec Véronique Trillot

Location de Vélos à Assistance Électrique

L'Agglo se propose de mettre à la location 15 VAE : 10 à la Guierle - 5 à l'Office de Tourisme
BVC indique à l'Agglo que, si besoin, elle trouvera des disponibilités pour dispenser quelques conseils sur la circulation et la pratique cycliste en zone urbaine

